



- Information corporative ➔
- Mesures d'application ➔
- Publications et ressources ➔
- Explorez la CSFO
- Contactez la CSFO ➔



Vous êtes ici: [Accueil](#) > [À propos de la CSFO](#) > [Bulletins de la délivrance de permis](#) > **2014** > G-02/14

 [IMPRIMER](#)

Modifications relatives aux permis – premier trimestre 2014



Bulletin

N^o G-02 / 14
-General

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie les renseignements suivants sur des modifications apportées à des permis au cours du premier trimestre, soit du 1^{er} janvier au 31 mars 2014 :

- statistiques sur les décisions visant les demandes de permis et de renouvellement de permis;
- demandes de modification et d'annulation de permis;
- statistiques sur les autres services de la CSFO liés aux permis et services connexes.

Les modifications touchent des particuliers et des organismes des secteurs des services financiers qui relèvent de la CSFO : assurances, credit unions et caisses populaires, coopératives et courtage d'hypothèques. On peut obtenir des renseignements généraux sur les régimes de retraite, un autre secteur des services financiers qui relève de la CSFO, en consultant le site Web de la CSFO : www.fsco.gov.on.ca.

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

(selon la date d'entrée en vigueur)

REMARQUE : Les bulletins affichés sur le présent site Web sont fournis à titre de référence historique seulement. Les renseignements contenus dans ces bulletins étaient exacts en date de leur publication, mais peuvent en tout temps être modifiés ou remplacés par des bulletins plus récents.

Toute ordonnance émise à l'égard du titulaire d'un permis reflète une situation survenue à un moment donné. Le statut d'un titulaire de permis peut changer. Le lecteur est invité à vérifier le statut du permis d'une personne ou d'une entité sous [Liaison Permis](#) au site Web de la CSFO. On peut également communiquer directement avec la personne ou l'entité concernée afin d'obtenir de plus amples renseignements ou plus de précisions au sujet des événements à l'origine de l'ordonnance.

Ces bulletins peuvent inclure des formulaires qui ne sont plus à jour ou exacts. Le lecteur est invité à visiter la rubrique des [formulaires](#) du site Web de la CSFO pour s'assurer d'utiliser la version la plus récente d'un formulaire.

Nouveaux permis :

Date d'entrée en vigueur

Starr Insurance & Reinsurance

4 février 2014

- La société a un permis pour les catégories suivantes : accidents et maladie, aviation, chaudière et machines, crédit, fidélité, responsabilité civile, marine, biens et sûretés.
- Territoire de constitution : permis fédéral
- Personne-ressource de Starr Insurance & Reinsurance en Ontario :

M. Hano Pak

Agent principal
200, rue King Ouest, bureau 1805
B.P. 16
Toronto (Ontario) M5H 3T4
Tél. : 416-947-3079
Téléc. : 416-947-3099

British Insurance Company of Cayman 12 mars 2014

- La société a un permis pour les catégories suivantes : accidents et maladie, protection du crédit, vie (permis limité aux activités de réassurance)
- Territoire de constitution : permis fédéral
- Personne-ressource de British Insurance Company of Cayman en Ontario :

Ms. Brenda Buckingham
Agente principale
200, rue King Ouest, bureau 2702
Toronto (Ontario) M5V 3K2
Tél. : 416-979-2525
Téléc. : 416-979-3823

Fusions : Date d'entrée en vigueur

Société d'assurance générale Northbridge 1^{er} janvier 2014

- Le 1^{er} janvier 2014, deux sociétés d'assurance à charte fédérale, la Société d'assurance générale Northbridge et la Société d'assurance d'indemnisation Northbridge, ont fusionné. Depuis, elles poursuivent leurs activités en tant que compagnie unique sous le nom de « Société d'assurance générale Northbridge ».
- Le permis de l'Ontario de la Société d'assurance d'indemnisation Northridge a été annulé en date du 1^{er} janvier 2014.

Howick Mutual Insurance Company 1^{er} janvier 2014

- Le 1^{er} janvier 2014, deux sociétés mutuelles d'assurance constituées en Ontario, Grey & Bruce Mutual Insurance Company et Howick Mutual Insurance Company, ont fusionné. Depuis, elles poursuivent leurs activités sous le nom unique d' « Howick Mutual Insurance Company ».
- Les permis de l'Ontario des deux anciennes sociétés mutuelles d'assurance ont été annulés en date du 1^{er} janvier 2014.

The Commonwell Mutual Insurance Group 1^{er} janvier 2014

- Le 1^{er} janvier 2014, trois sociétés mutuelles d'assurance constituées en Ontario, Farmers' Mutual Insurance Company, Lanark Mutual Insurance Company et Glengarry Mutual Insurance Company ont fusionné. Depuis, elles poursuivent leurs activités sous le nom unique de « The Commonwell Mutual Insurance Group ».
- Les permis de l'Ontario des trois anciennes sociétés mutuelles d'assurance ont été annulés en date du 1^{er} janvier 2014.

Permis annulés : Date d'entrée en vigueur

Fidelity National Title Insurance Company	7 janvier 2014
La société a cessé ses activités et n'a pas de passif résiduel. Elle a conclu une entente de réassurance de prise en charge avec Chicago Title Insurance Company. La libération de l'actif et la révocation du permis fédéral ont été émises par le Bureau du surintendant des institutions financières en date du 20 décembre 2013.	
Massachusetts Mutual Life Insurance Company	21 février 2014
La société a cessé ses activités et n'a pas de passif résiduel. La libération de l'actif au Canada et la révocation du permis fédéral ont été émises par le Bureau du surintendant des institutions financières en date du 6 décembre 2013.	
NRG Victory Reinsurance Limited	28 février 2014
La société a cessé ses activités au Canada en date du 1^{er} juillet 2013 et n'a pas de passif résiduel. La société a conclu une entente de réassurance de prise en charge avec National Liability & Fire Insurance Company en date du 1^{er} juillet 2013. La libération de l'actif au Canada et la révocation du permis fédéral ont été émises par le Bureau du surintendant des institutions financières en date du 13 février 2014.	
L'Union Canadienne, Compagnie d'Assurances	6 mars 2014
La société a cessé ses activités et n'a pas de passif résiduel. La société a conclu une entente de réassurance de prise en charge avec Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances en date du 1^{er} janvier 2014. La révocation du permis de la société a été émise par le principal organisme de réglementation auquel celle-ci était assujettie, l'Autorité des marchés financiers, en date du 1^{er} janvier 2014.	
Constitution Insurance Company of Canada	7 mars 2014
La société était en liquidation depuis 1992. La libération de l'actif au Canada et la révocation du permis fédéral ont été émises par le Bureau du surintendant des institutions financières avec les lettres patentes de dissolution en date du 16 janvier 2014.	
Converium Reinsurance (North America) Inc.	7 mars 2014
La société a cessé ses activités et n'a pas de passif résiduel. La société a conclu une entente de réassurance de prise en charge avec National Liability & Fire Insurance Company en date du 1^{er} juillet 2013. La libération de l'actif au Canada et la révocation du permis fédéral ont été émises par le Bureau du surintendant des institutions financières en date du 28 février 2014.	
Financière Manuvie	7 mars 2014
La société poursuit ses activités en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions depuis le 30 décembre 2013. La société a conclu une entente de réassurance de prise en charge avec La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers en date du 30 décembre 2013.	
Compagnie d'assurance Arch	19 mars 2014

- La société a cessé ses activités et n'a pas de passif résiduel. La société a conclu une entente de réassurance de prise en charge avec Arch assurances Canada Ltée. La libération de l'actif au Canada et la révocation du permis fédéral ont été émises par le Bureau du surintendant des institutions financières en date du 28 février 2014.

Modifications de permis :	Date d'entrée en vigueur
Les assureurs suivants ont apporté des modifications à leurs permis :	
Penncorp Life Insurance Company	1 ^{er} janvier 2014
• La société exerce ses activités sous le nouveau nom « La Capitale Financial Security Insurance Company ».	
National Liability & Fire Insurance Company	6 janvier 2014
• Restriction supprimée pour les catégories fidélité et chaudière et machines.	
Swiss Reinsurance Company Ltd	3 février 2014
• Restriction modifiée pour la catégorie assurance vie : permis limité aux activités d'assurance à l'égard de la longévité qui sont exercées au titre de régimes de retraite et aux activités de réassurance.	
Compagnie d'Assurance-Vie Household	14 février 2014
• La société exerce ses activités sous le nouveau nom « Compagnie d'Assurance-Vie Pavonia de Michigan ».	
Old Republic Insurance Company of Canada	5 mars 2013
• Catégorie ajoutée : accidents et maladie	
Munich Reinsurance Company of Canada	18 mars 2014
• Catégorie ajoutée : frais d'avocats	

STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS

Les statistiques suivantes portent sur l'examen par la CSFO des demandes courantes de permis d'assurance et de services connexes. Sauf indication contraire, tous les chiffres indiqués représentent le nombre de demandes reçues ou en cours de traitement ou le nombre de documents délivrés.

Agents d'assurance et experts d'assurance

Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 mars 2014

Type de demande	Nouveaux permis	Permis renouvelés
Permis d'agent – particuliers ¹	1 588	4 632
Permis d'expert – particuliers	127	469
Permis d'expert – particuliers ¹	156	24
Permis d'expert – sociétés	1	1

1. La CSFO examine les demandes de permis d'agent et délivre les permis dans son délai standard de cinq jours ouvrables si la demande est complète à la réception et que l'aptitude n'est pas en cause. Sur ces demandes, 99 % ont été traitées et un permis a été livré dans un délai de cinq jours ouvrables.

Contrats individuels à capital variable

Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 mars 2014

Demandes reçues	Documents délivrés	Traitement en cours
9	6	3

Les notices explicatives concernant les contrats individuels à capital variable remises par les sociétés d'assurance font l'objet d'un examen visant à déterminer leur conformité aux exigences de la Loi sur les assurances et du Règlement de l'Ontario 132/97.

Veuillez noter qu'en vertu du Règlement de l'Ontario 132/97, l'assureur doit déposer toute modification (importante ou non) concernant un contrat individuel à capital variable auprès du surintendant.

Il faut déposer au moins une fois par an les notices explicatives des contrats individuels à capital variable, même en l'absence de changement important, conformément au Règlement de l'Ontario 132/97.

Sociétés coopératives

Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 mars 2014

Type de demande	Traitement en cours le 31 décembre 2013	Demandes reçues	Demandes complètes à la réception	Documents délivrés	Dossiers fermés (demandes incomplètes ou retirées)	Traitement en cours le 31 mars 2013	Nombre moyen de jours avant la délivrance ²
Attestation de statut	0	18	18	18	0	0	2
Prospectus	4	8	0	4	1	7	26
Statuts de modification	0	3	3	3	0	0	8
Statuts de maintien	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de dissolution	1	2	1	3	0	0	39
Statuts constitutifs	2	8	0	8	0	2	12
Copie certifiée	0	0	0	0	0	0	0
Ordonnance d'annulation	0	0	0	0	0	0	0
Changement important	0	0	0	0	0	0	0
Permis extra-provincial	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de mise à jour	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de fusion	0	0	0	0	0	0	0

2. La méthode de calcul du nombre moyen de jours avant la délivrance est fondée sur le nombre de jours ouvrables à compter de la date de réception de la demande.

Credit unions et caisses populaires

Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 mars 2014

Type de demande	Traitement en cours le 31 décembre 2013	Demandes reçues	Demandes complètes à la réception	Documents délivrés	Dossiers fermés (demandes incomplètes ou retirées)	Traitement en cours le 31 mars 2014	Nombre moyen de jours avant la délivrance ³
-----------------	---	-----------------	-----------------------------------	--------------------	--	-------------------------------------	--

Attestation de statut	0	6	6	6	0	0	2
Prospectus	1	1	0	2	0	0	29
Statuts de modification	1	1	0	2	0	0	17
Fusions	4	0	0	4	0	0	37
Ordonnance	0	5	5	5	0	0	10
Copie certifiée	0	0	0	0	0	0	0
Déclaration de changement important	0	0	0	0	0	0	0

3. Calculé sans tenir compte du temps de réponse de la société.

Particuliers exerçant des activités de courtage hypothécaire

Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 mars 2014

Type de permis	Type de demande	Nombre de permis délivrés
Courtier en hypothèques 4	Nouveau	23
	Renouvellement	2 395
Agent en hypothèques 4	Nouveau	451
	Renouvellement	7 953

4. La CSFO examine les demandes de permis de courtier et d'agent et délivre les permis dans son délai standard de cinq jours ouvrables si la demande est complète à la réception et que l'aptitude n'est pas en cause. Sur ces demandes, 99 % ont été traitées et un permis a été livré dans un délai de cinq jours ouvrables.

Entités exerçant des activités de courtage hypothécaire

Entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 mars 2014

Type de permis	Type de demande	Traitement en cours le 31 décembre 2013	Demandes reçues	Demandes complètes à la réception	Documents délivrés	Demandes retirées	Traitement en cours le 31 mars 2014	Nombre moyen de jours avant la délivrance
Courtage hypothécaire	Nouveau	6	48	4	50	2	2	10
Remise de permis de maison de courtage	-	3	46	46	49	0	0	8
Administrateur d'hypothèques	Nouveau	1	3	0	4	0	0	14
Administrateur d'hypothèques de maison de courtage	-	0	4	4	4	0	0	7

Grant Swanson
Directeur administratif

Division de la délivrance des permis et de la surveillance des pratiques de l'industrie
Commission des services financiers de l'Ontario

Le 27 juin 2014

[Haut de la page](#)

Page: **3 853** | [Trouver la page:](#)

[CONTACTEZ LA CSFO](#) | [PLAN DU SITE](#) | [AIDE](#) | [ACCESSIBILITÉ](#) | [CONFIDENTIALITÉ](#) | [AVIS IMPORTANTS](#)

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2011 - DERNIÈRE MISE À JOUR: JUIN 27, 2014